

# LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE LES ESSENTIELS *de l'Eure*

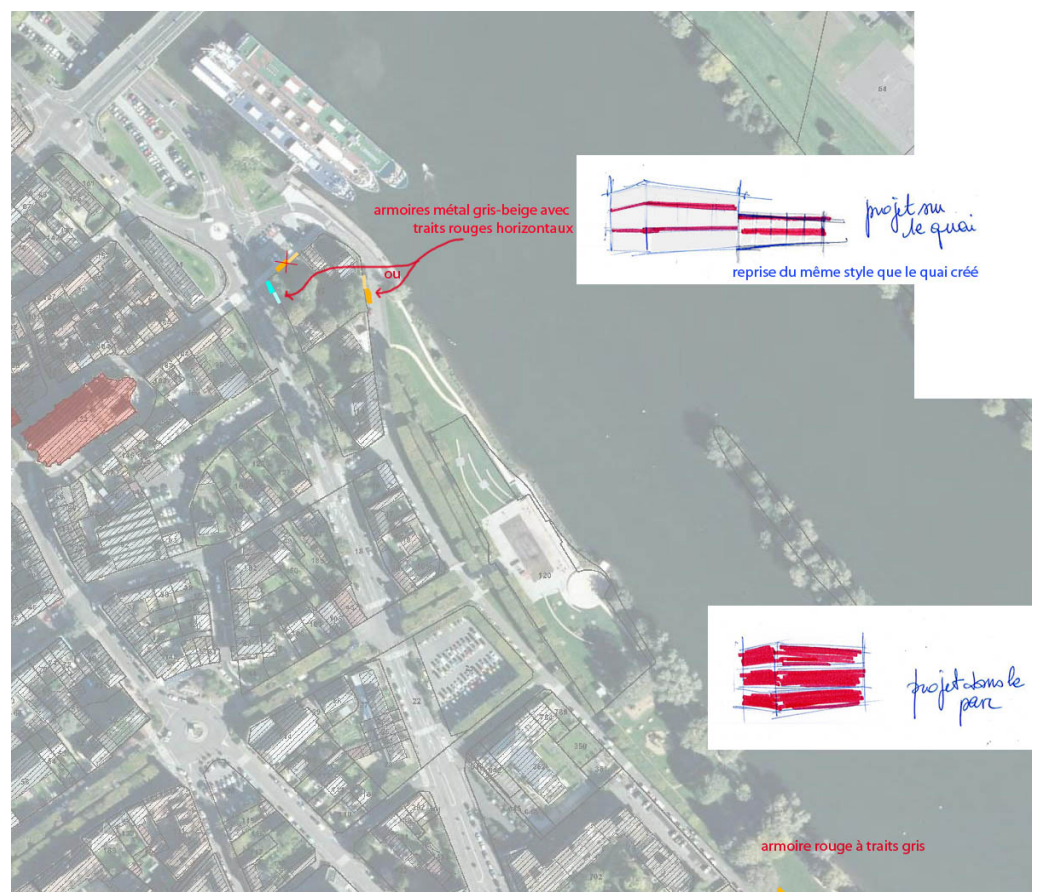
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)  
Urbanisme ISSN 2492-9743 n°70 – 12 septembre 2018 – France POULAIN

## Identités visuelles des haltes fluviales dans l'Eure

Après quelques années de réflexion sur la place de l'axe Seine au sein du département de l'Eure, quelques actions de reconquête commencent à voir le jour avec d'un côté l'implantation de statues ou d'œuvres d'art « référentes de crues », le développement de quais de croisière et de haltes fluviales à Vernon, Les Andelys, Pont-de-l'Arche...ou bien de lieux de navigation ou de loisirs avec Poses, Venables, Tosny, Vernon... Deux idées majeures doivent guider l'aménagement de ces nouveaux espaces :

- **la création d'une identité visuelle propre à chaque lieu**, lié à son histoire et à son patrimoine propre,
- **et la non-artificialisation (ou a minima) des espaces de berges de Seine** qui pourraient, si les aménagements sont trop impactants, faire perdre leur valeur paysagère à ces espaces de bord d'eau.

A Vernon, rive gauche, le site choisi pour le quai de croisière se trouve situé en face de la Collégiale et vient tangenter le site classé de Vernon-Plage. Lors du projet d'aménagement de cet espace protégé, le choix a été fait de conserver un certain nombre d'éléments identitaires tels le plongeur, de les peindre en rouge vif et d'utiliser cette couleur comme « code » pour les autres éléments qui sont venus s'ajouter par la suite. Le positionnement d'un troisième quai de croisière reprend ce vocabulaire avec un trait rouge au niveau du ponton et sur les grandes armoires électriques : l'une en gris clair avec des linéaires rouge et l'autre dans le parc protégé



en rouge avec des traits gris. En effet, ces armoires sont d'un tel volume qu'il n'était pas possible de les dissimuler dans leur environnement urbain et qu'il semblait alors plus aisé de les rendre visible et ce, de manière réfléchie.

A Vernon, rive droite, le projet de Vélo-Route Voie Verte conduit à ce que le projet soit plus dans les tons gris foncé, bois ou *corten* pour avoir un ensemble d'éléments urbains et de mobiliers relativement discrets et résistants. Bien sûr, le site des Tourelles en lui-même peut avoir une identité liée au monument.

Au Petit-Andely, le passage de la Vélo-Route Voie Verte va conduire à paysager l'espace des quais qui n'avaient pas connu d'aménagements depuis l'après-guerre. Or, ce projet ne va pas conduire à régler les autres projets qui doivent émerger sur le site ou qui sont déjà présents avec notamment les aménagements liés aux bateaux de croisière et à la valorisation de Château-Gaillard. Il est nécessaire de conserver un caractère romantique à cet espace de quai qui a connu moult expressions artistiques (tableaux, gravures...) et qui permet, depuis des décennies, tant aux habitants qu'aux touristes d'avoir un rapport privilégié avec la Seine, mais aussi avec l'histoire de la Normandie. La réalisation d'édicules en croisillons bois peints en vert anglais peut donner ces aspects et dissimuler toutes les installations techniques.



*\* vue indicative, à voir pour un modèle personnalisé*

A Pont-de-l'Arche, le quai de croisière tel qu'il est envisagé ou esquissé vient s'implanter à l'endroit des anciennes piles du pont médiéval de cette commune, attesté dès le IX<sup>e</sup> siècle. Le site va donc se trouver sur une île naturelle ce qui sous-entend que les aménagements doivent être les plus discrets possibles. Il en est de même pour les passerelles, notamment celle enjambant l'Eure, et il faut voir comment l'accroche peut se faire directement sur le quai bas de la ville. Dans le cas présent, c'est plutôt d'un toilettage de l'existant qui paraît important pour bien mettre en valeur la cité médiévale. Le végétal ou le mobilier urbain végétal ou aux caractéristiques se rapprochant du végétal peut être une piste de travail.

